



JEAN ROYER
« Notre société est malade, je la soigne »

Société

Tours, capitale de la censure

* « A Armes égales » : Maurice Clavel affronte Jean Royer, étrange médecin des mœurs que Josette Alia est allée voir dans sa bonne ville

● Sera-t-il notre Spiro Agnew, noire McCarthy ou notre Pattakos ? Tout dépend de sa chance politique, de l'état de la France et de nos capacités d'indignation. En attendant, l'homme que la télévision nationale propose ce lundi soir (1) à l'administration des foules comme l'incarnation de l'ordre et de la vertu n'est encore que Jean Royer, maire de Tours. Le seul maire de France qui s'arroge de son propre chef le droit de suspendre, de menacer, de censurer, d'interdire. Le seul maire de France qui, ouvertement, pratique l'abus de pouvoir et s'en vante, brave la loi et s'en flatte, viole les principes élémentaires de la démocratie et s'en moque. Le seul maire de France qui, satrape borné d'une province molle, impose à toute une ville ses goûts, ses inhibitions et, surtout, son idéologie personnelle, dont le fumet brun rappelle étrangement ceux d'un triste passé. Tout cela dans l'indifférence, l'approbation, la lâcheté générales. En tout cas dans le silence le plus profond.

Un coup de foudre

Mais commençons par le commencement : Jean Royer, cinquante ans, petit, sec, mince et droit. Tendru. Prêt à l'attaque. Courageux. Car il y croit ! Dans cette nouvelle croisade qu'il entend lancer, il avance, drapé de bonne conscience, armé de sincérité. De l'instituteur qu'il fut, il a gardé une certaine rigidité de maintien, un ton tranchant, le goût d'une éloquence sèche, déroulée suivant des lignes

(1) Au cours d'un « A Armes égales » qui opposera Jean Royer, maire de Tours, à Maurice Clavel, écrivain, sur le thème : « Les Mœurs : la société française est-elle coupable ? » Première chaîne, 20 h 30.

simples, souvent grosses comme des cordes, mais dont la conviction de ton ne trompe pas : cet homme austère et dépourvu d'humour n'est ni un combinard, ni un habile, ni un aimable cynique. Plût au ciel qu'il le fût ! Mais non. Il se prend terriblement au sérieux, il a conscience — on le sent — de remplir une mission sacrée et de combattre pour une juste cause : celle de la vertu extirpant le vice — mais l'extirpant à grands coups de tenailles, comme les dentistes-bateleurs, autrefois, extirpaient les dents, n'importe quelles dents. Car c'est cela qui, chez lui, est terrifiant : une fois pour toutes, il a choisi et décidé, lui, Jean Royer, de ce qui, pour ses concitoyens, est le bien — autorisé — et ce qui est le mal — interdit. Ensuite, avec un aveuglement total, il foncé. Autocrate mais intègre, vertueux et bâtisseur comme tous les fascistes, sans l'ombre d'une interrogation, d'un doute ou d'une inquiétude, obsédé par le mal qu'il voit partout, prêt à mourir en faux martyr pour la plus détestable « cause », tel est Jean Royer, maire de Tours. Fasciste ? Sur le fond, sûrement. Mais du modèle 1924, au temps où il se trouvait encore des naïfs pour penser que Hitler allait seulement rétablir l'ordre et sauver la morale.

Autour du maire, sa ville. Tours, cité de demi-teintes, noyée dans le bleu doux de ses ardoises et le délicat blanc crème de ses pierres tendres. La ville des médecins, des notaires, modérément bourgeoise et aimablement provinciale, au carrefour de Balzac et de Tchekhov. Ville des pays de Loire, où l'ironie n'atteint jamais au sarcasme, où l'irritation ne se traduit que par un agacement, où rien n'est plus détestable que l'excès et rien n'est plus incongru que la violence.

Etrange rencontre, donc, que celle de cet homme et de cette ville : pourtant, au début, c'est un coup de foudre. Tours se mourait doucement sous l'administration légère de vieux politiciens dont le principal souci était de ne rien toucher ! Pas de routes nouvelles, pas d'implantations d'usines : il fallait laisser les ouvriers là où ils étaient depuis toujours, à Saint-Pierre-des-Corps — la plus ancienne municipalité communiste de France, triste alignement de maisons cheminotes, où la rue Staline coupe la rue Lénine par un angle bien droit.

Censure illégale

Survient Royer. Ex-R.P.F., il croit à de Gaulle mais pas au gaullisme. D'ailleurs, à Tours, on se moque bien de son « étiquette ». Car — surprise — le nouveau maire travaille. Dans sa mairie — catafalque croulant sous les plantes vertes —, il fait tout, contrôle tout. A sept heures et demie du matin, il parcourt les rues pour surveiller les ballayeurs, ce qui lui vaut la reconnaissance éperdue de la crémière et la voix du coiffeur. Il renvoie les cadeaux avec virulence. Il reçoit les petites gens et laisse attendre les « gros ». Il vit, mal et chichement, de son seul traitement de député-maire. Il a la même voiture, une vieille Panhard, depuis près de dix ans. Ses enfants vont à la communale, sa femme accouche à l'hôpital. Surtout, il réveille, il secoue. Saisi par la fièvre du béton, le nouveau maire fait dévier le Cher (qu'on « bétonnera » plus loin) pour créer de nouveaux quartiers d'H.L.M., laids, tristes, mais où tout le monde peut se loger en « petite propriété ». Du coup, l'industrialisation démarre. La ville, agonisante, renaît.

Ce n'est pas mal. Pour un maire, c'est même un bon bilan. Pourquoi ne pas en rester là et jouer cette carte puisque Jean Royer aspire, de toute évidence, à un « destin national » ? Tout le monde l'apprécie, il est élu avec 75 % des voix, on l'appelle même « notre petit de Gaulle » pour expliquer qu'il est irremplaçable.

Or, au printemps de 1971, brusquement, quelque chose dérape. Est-ce un déclin personnel ou, plus simplement, le long exercice d'un pouvoir municipal devenu pratiquement absolu ? Le maire de Tours, de bon administrateur, devient dictateur au petit pied. Une chose l'obsède : le sexe. Il faut nettoyer, purifier la ville. Reprendre en main tout ce qui est culturel

pour en éliminer ce qui échappe au « sens commun » (tel qu'il le conçoit, lui), c'est-à-dire, en vrac, la musique moderne, l'art engagé, les films « licencieux », les publicités ou les images « portant atteinte à la famille ».

A l'écouter, on croit rêver. A le voir faire, on s'inquiète. Il commence par porter plainte contre des distributeurs de tracts jugés pornographiques, puis il assigne en justice Jean-Paul Sautre comme directeur de « Tout » pour un article publié dans cette revue sur l'homosexualité. Il crée surtout une « commission municipale de surveillance et de censure » (composée de conseillers municipaux et de distributeurs de films) qui sera chargée de « mener une lutte vigoureuse et même violente contre la perversion morale et la pornographie », et il interdit lui-même la projection du film « Je veux un homme » au cinéma Rex. Il envoie, dans une librairie-galerie d'art de la ville, une escouade de policiers qui saisissent, lors d'une exposition organisée sur le thème « L'Amour est une fête », tous les dessins jugés par eux « outrageants ». Enfin, les publicités « osées » sont arrachées, les bandes-annonces de film supprimées, on met des agents devant tous les cinémas avec pour mission de dépister les spectateurs de moins de dix-huit ans.

Cette censure « personnelle » est, bien sûr, parfaitement illégale, et le maire outrepassa ses droits : normalement, il ne doit intervenir que s'il y a trouble de l'ordre public, ce qui n'est pas le cas, et il ne peut censurer localement ce que la Commission nationale de Censure, pourtant sourcilieuse, a déjà autorisé à l'échelle nationale. « Je sais, je sais, s'innite-t-il. Mais je ne vais tout de même pas attendre qu'il y ait des troubles pour sévir. Il faut les prévenir. Quant à la Commission nationale de Censure, j'estime qu'elle ne fait pas son travail, qu'elle n'est pas assez dure. Il n'est pas mauvais qu'un second contrôle menace un peu l'Etat et les organisations professionnelles de cinéma... »

« Pollution morale »

Et il ouvre des yeux ronds, absolument incompréhensifs, lorsqu'on lui demande ce que deviennent, dans tout cela, le libre arbitre, la démocratie, l'art... « Mais je suis un homme politique, non ? Cela me donne le droit de faire progresser un peu les lois lorsqu'elles ne vont pas assez vite dans le bon sens, non ? D'ailleurs, je n'ai jamais été sanctionné, et la population m'approuve, alors, où est le mal ? Quant à l'art, ah ! laissez-moi rire ! Je sais ce qui convient, je sais aussi ce que je n'admets pas... »

Presque gentil, il explique : « Voyez-vous, il faut renoncer à la conception politique périmée de « l'ordre public » pour lui substituer celle d'un ordre « moral ». Notre société est malade, je la soigne en rétablissant les valeurs saines, les valeurs sûres : la famille, le respect du corps de la femme... Evidemment, pour cela, il faut bien interdire. Je prends en toute connaissance de cause cette responsabilité. Je lutte. La pollution est partout, elle est intellectuelle, morale, sociale. »